

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DU MARDI 11 OCTOBRE 2022 À 19 H 30**

1. A- Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance
- 1.2 Suivi des questions de la séance précédente
- 1.3 Suivi des dossiers de la MRC de La Rivière-du-Nord et des divers organismes
- 1.4 Période d'intervention des conseillers
- 1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire
- 1.6 Questions du public (30 minutes maximum)

2. B- Gestion des affaires financières

- 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 11 octobre 2022
- 2.2 Entente intermunicipale relative au partage des coûts d'entretien et de réfection d'infrastructures communes avec la Municipalité de Saint-Hippolyte - 230e avenue - Facturation 2023
- 2.3 Dépôt des états comparatifs - Exercice 2022

3. C- Gestion règlementaire

- 3.1 Dépôt du certificat de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre - Règlement 814 décrétant des travaux de rehaussement hydraulique sur la rue de l'Érablière et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin
- 3.2 Adoption - Règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation
- 3.3 Adoption - Règlement SQ-902-2011-4 amendant le règlement numéro SQ-902-2011 relatif aux nuisances (Limitation des heures de livraison pour les commerces)
- 3.4 Adoption - Règlement SQ-912-2011-01 amendant le règlement numéro SQ-912-2011 sur le colportage, la vente itinérante et la distribution d'imprimés (Autorisation de colportage pour les associations ou organismes reconnus)
- 3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 815 relatif au traitement des élus municipaux
- 3.6 Présentation du projet de règlement numéro 815 relatif au traitement des élus municipaux
- 3.7 Avis de motion - Projet de règlement numéro 601-84 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage P104 - Établissements d'enseignement et centres de formation, sous la classe d'usage P1 Public et institutionnel en surplus de l'usage récréatif (R201) déjà autorisé dans la zone REC-227 et d'y édicter des dispositions particulières
- 3.8 Adoption - Projet de règlement numéro 601-84 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage P104 - Établissements d'enseignement et centres de formation, sous la classe d'usage P1 Public et institutionnel en surplus de l'usage récréatif (R201) déjà autorisé dans la zone REC-227 et d'y édicter des dispositions particulières

4. D- Gestion des affaires juridiques

- 4.1 Adoption - Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2023

5. E- Gestion des contrats

- 5.1 Location d'un tracteur chargeur (loader) - Demande de prix TP-DP-2022-70 - Octroi de contrat
- 5.2 Fourniture et installation d'un système de brumisation pour la station d'épuration - Demande de prix TP-DP-2022-71 - Octroi de contrat
- 5.3 Services professionnels - Vérificateurs financiers (audits) - Contrat ADM-SP-2020-49 - Renouvellement 2023
- 5.4 Nettoyage des rues et espaces publics - Secteurs Nord et Sud - Contrat TP-SP-2022-02- Renouvellement 2023
- 5.5 Location d'équipements pour le nettoyage d'égouts et de puisards - Contrat TP-SP-2022-10 - Renouvellement 2023
- 5.6 Réparation et entretien des luminaires - Contrat TP-SI-2022-30 - Renouvellement 2023
- 5.7 Construction de trottoirs le long du boulevard du Curé-Labelle - Contrat ING-SP-2021-52 - Acceptation finale
- 5.8 Travaux de réfection de fondation granulaire, de chaussée et du drainage de la montée Sauvage - Contrat ING-SP-2022-19 - Décompte progressif numéro 1 et réception provisoire
- 5.9 Travaux de reconstruction de l'exutoire du barrage du Lac Saint-François - Contrat ING-SP-2020-03 - Décompte progressif numéro 3 et réception provisoire
- 5.10 Travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc existante sur la rue Morris et de renforcement hydraulique sur la montée Sainte-Thérèse - Contrat ING-SP-2022-20 - Décompte progressif numéro 2 et réception provisoire
- 5.11 Services professionnels d'ingénierie - Réalisation des plans et devis, estimations préliminaire et définitive et documents d'appel d'offres pour travaux de réfection des infrastructures urbaines sur le boulevard du Lac-Saint-François - Contrat ING-SP-2021-41 - Honoraires supplémentaires

6. F- Gestion des infrastructures

- 6.1 Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains

7. G- Gestion du développement durable

- 7.1 Aucun

8. H- Gestion de la sécurité publique

- 8.1 Adoption du Plan municipal de sécurité civile (PMSC)

9. I- Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

- 9.1 Hommage à madame Dominique Petit - Lauréate du prix du bénévolat en loisirs et en sport Dollard-Morin

10. J- Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

- 10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 30 août 2022
- 10.2 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 28 septembre 2022
- 10.3 Demande de PIIA numéro 2022-0063 visant le remplacement du revêtement de toiture du bâtiment principal - Propriété située au 2451, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 226 563 du cadastre du Québec)

- 10.4 Cession aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels - Demande de permis de lotissement numéro 2022-0008 - Création des lots 6 535 868 et 6 535 869 du cadastre du Québec situés sur la rue Maple - Madame Marie-Suzon Morand
- 10.5 Intention de la Ville - Lot 2 534 526 du cadastre du Québec, rue de la Station-Est
- 11. K- Service aux citoyens**
- 12. L- Gestion des ressources humaines**
- 12.1 Dépôt du rapport des effectifs pour la période du 13 septembre 2022 au 11 octobre 2022
- 12.2 Adoption de la Politique d'amélioration de l'efficacité municipale et valorisation du rôle des élus à travers la création d'une structure politique et administrative
- 13. M- Varia**
- 13.1 Demande au ministère de la Famille pour l'adoption d'une politique sur l'attribution de places en centre de la petite enfance (CPE)
- 13.2 Assujettissement d'un immeuble au droit de préemption en vertu du règlement 812 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et sur lequel des immeubles peuvent ainsi être acquis aux fins de construction ou d'aménagement d'infrastructures municipales
- 14. Questions du public (30 minutes maximum)**
- 15. Période d'intervention des conseillers**
- 16. Clôture de la séance**
- 16.1 Levée de la séance

Prochaine séance :

Séance extraordinaire

Mardi 1^{er} novembre 2022 à 19 h

**Adoption du programme triennal d'immobilisation 2023-2025 et du
programme décennal d'immobilisation 2023-2032**

Séance ordinaire

Lundi 14 novembre 2022 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !